

CONSEIL MUNICIPAL du 09 FEVRIER 2024

Le vendredi neuf février deux mil vingt-quatre à neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur Flamand, Maire (convocation du 05 février 2024).

Etaient présents : MM. Flamand, Rochard, Bocquillon, Chilarski, MMmes Mercier, Pourrier.

Etait excusée : Mme Mauroy.

Etait absent : M. Woods.

PROJETS 2024

Abri vélos

Monsieur le Maire rappelle le projet d'installation d'un abri pour vélos électriques avec possibilité de recharge. Il précise que cet équipement couvert en panneaux photovoltaïques est autonome en énergie et qu'il ne nécessite pas de raccordement électrique.

Le rechargement pour les usagers serait gratuit.

Son coût est de 35 892 € TTC en partie subventionnable.

Il existe un site pour cyclotouristes qui répertorie les points d'accueil.

Notre commune étant située le long du parcours Via Allier et à proximité du parcours la Loire à vélo, cet équipement sera utile.

L'emplacement exact est à déterminer.

L'installation de deux tables de pique-nique pourrait être un plus.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Logement rue de Bourbon

Monsieur le Maire informe que Mme Guillaumin du conseil départemental émet des réserves quant au projet de maison d'assistantes maternelles. Pour l'instant une seule personne intéressée (actuellement sans diplôme et non agréée) donc des coûts importants de location et charges. L'ouverture ne pourra être programmée que dans environ deux ans (temps des travaux et aménagement), est-ce que cette personne sera toujours intéressée ?

Monsieur le Maire propose de faire l'étude de rénovation thermique en 2024 puis de programmer les travaux en 2025 peu importe si le local reste en logement ou s'il faut le transformer en MAM après (peu de travaux à envisager).

Une étude et un chiffrage avaient été donnés par l'ATDA en juillet 2023.

Voirie 2024

Après examen des différents devis, le conseil municipal décide de réaliser les travaux rue du Champ Rousseau et route de Fontenay pour un montant global de 55 499.50 euros hors taxes (66 599.40 € TTC) et sollicite une subvention du Conseil Départemental.

Véhicule service technique

Monsieur le Maire propose de remplacer le véhicule du service technique par un véhicule électrique.

BAIL CENTRALE A BETON

Le bail avec CMCA arrive à échéance en octobre 2024.

A l'unanimité le conseil accepte de renouveler le bail pour neuf ans en incluant une clause de sous-location.

PERSONNEL COMMUNAL

Poste de Saisonnier

La candidature de Mme Prescilia PETIT est retenue pour le poste de saisonnier au gîte et au camping à compter du 26 février 2024.

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Après avis favorable du comité social territorial, le conseil municipal accorde la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à ses agents selon les textes en vigueur et fixe le montant au montant maximum fixé par le décret.

ECHANGE PARCELLES DU COUDRAY

Fin des années 1980 début des années 1990, un projet d'échange de parcelles avait été lancé pour le tracé de chemins de randonnées. L'enquête publique avait été réalisée. Il restait à finaliser devant notaire.

Le conseil départemental s'est rendu sur place et demande la régularisation de ces échanges afin d'éviter tout contentieux.

Contact sera pris avec la famille Friaud, actuelle propriétaire.